

Département de l'Oise
 Arrondissement de Senlis
 Canton de Chantilly

VILLE de COYE LA FORET



EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
 du CONSEIL MUNICIPAL

N° 10/2026

CONVENTION FINANCIÈRE RELATIVE A LA PLANTATION D'ARBRES,
 ARBUSTES ET VIVACES

Le neuf mars deux mil vingt-six à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Maire.

	P	A		P	A
DESHAYES François	X		TAUZY Lydia	X	
DESCAMPS Sophie	X		DESCHAMPS David		X
FAUPOINT Séverine	X		LEMONNIER Valérie	X	
LAMBRET Nathalie	X		FILLACIER Frédérique	X	
VARON Bernard	X		AUDIBERT Paul	X	
BARTHIÉ François	X		VEILLOT Chantal	X	
DULMET Yves		X	BIELIAEFF Nicolas	X	
FONTAINE Pascal	X		MOUQUET Véronique		X
CELLERIER Sabrina		X	MARIAGE Alain	X	
BAZZA Abdelmounaïme		X	MALET Cécile	X	
LACROIX Christiane	X		LAMEYRE Patrick	X	
LEBECQ Vincent	X		DUVERGÉ Clément		X
ROBIDET Christine	X				
DONNÉ Rodolphe		X			

P = Présent ; A = Absent

Procuration(s) : Sabrina CELLERIER pouvoir à Nathalie LAMBRET, Abdelmounaïme BAZZA pouvoir à Bernard VARON, David DESCHAMPS pouvoir à Vincent LEBECQ, Clément DUVERGÉ pouvoir à François DESHAYES.

Secrétaire de séance : Valérie LEMONNIER.

Absent sans procuration : Yves DULMET, Rodolphe DONNÉ, Véronique MOUQUET.

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Procurations	Nombre de Votants	Date de Convocation
26	19	4	23	18/02/2026



Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France (PNR) dispose au titre de son programme d'actions, d'un fonds « gestion écologique et paysagère des espaces boisés et du patrimoine végétal destiné à financer des études, expertises, des travaux de plantations et dispositifs pour l'éco-pâturage.

La commune prévoit à différents points du territoire communal la plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces.

Elle sollicite donc une aide financière du PNR pour la fourniture de végétaux et autres engrais, ainsi que pour la réalisation de certains travaux. Ces travaux seront réalisés d'une part par les services techniques et d'autre part par l'entreprise CATELOT.

Le financement est pris en charge par le PNR à hauteur de 80 % du coût total HT. Le solde soit 20 % du coût total HT est à la charge de la commune.

Le coût des plantations s'élève à 16 283 € HT soit 19 075 € TTC et sera réparti comme suit :

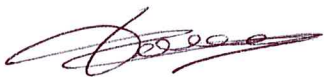
- PNR 80 % = 13 026 € HT
- Commune 20 % = 3 257 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix :

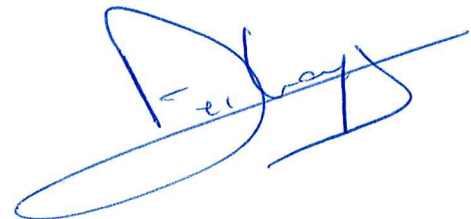
- **APPROUVE** la convention relative à la plantation d'arbres, arbustes et vivaces sur la commune, ci-joint annexée.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer cette convention

Coye la Forêt, le 10 mars 2026

La secrétaire de séance,
Valérie LEMONNIER



Le Maire,
François DESHAYES



CONVENTION FINANCIERE

relative à la plantation d'arbres, arbustes et vivaces,
sur la commune de COYE-LA-FORET

F 121

Apremont

Asnières-sur-Oise

Auger-Saint-Vincent

Aumont-en-Halatte

Avilly-Saint-Léonard

Barbery

Beaumont-sur-Oise

Beaurepaire

Bellefontaine

Belloy-en-France

Béthemont-la-Forêt

Boran-sur-Oise

Borest

Brasseuse

Chantilly

Châtenay-en-France

Chaumontel

Chauvry

Courteuil

Coye-la-Forêt

Creil

Ermenonville

Fleurines

Fontaine-Chaalis

Fosses

Fresnoy-le-Luat

Gouvieux

Jagny-sous-Bois

La Chapelle-en-Serval

Lamorlaye

Lassy

Le Plessis-Luzarches

Luzarches

Maffliers

Mareil-en-France

Mont-l'Évêque

Montagny-Sainte-Félicité

Montépilloy

Montlognon

Mortefontaine

Mours

Nanteuil-le-Haudouin

Nointel

Noisy-sur-Oise

Orry-la-Ville

Plailly

Pont-Sainte-Maxence

Pontarmé

Pontpoint

Précy-sur-Oise

Presles

Raray

Rhuis

Roberval

Rully

Saint-Martin-du-Tertre

Saint-Maximin

Saint-Vaast-de-Longmont

Senlis

Seugy

Survilliers

Thiers-sur-Thève

Verneuil-en-Halatte

Ver-sur-Launette

Viermes

Villeneuve-sur-Verberie

Villiers-Saint-Frambourg-Ognon

Villiers-Adam

Villiers-le-Sec

Vineuil-Saint-Firmin

Entre :

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise – Pays de France, 60560 ORRY-LA-VILLE, représenté par son Président, Monsieur Patrice MARCHAND, d'une part.

Et :

La commune de Coye-la-Forêt, Place de la Mairie, 60580 – COYE-LA-FORET, représentée par son Maire, Monsieur François DESHAYES, d'autre part,

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France dispose au titre de son programme d'actions, d'un fonds « gestion écologique et paysagère des espaces boisés et du patrimoine végétal » destiné à financer des études, expertises, des travaux de plantations et dispositifs pour l'éco-pâturage.

Le financement provient de subventions versées par le Conseil régional d'Ile-de-France et le Conseil départemental de l'Oise au Parc naturel régional Oise - Pays de France, ainsi que d'une participation de la commune concernée.

La commune de COYE-LA-FORET souhaite entretenir son patrimoine végétal en différents points de la commune. Elle prévoit à différents points du territoire communal la plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces.

La commune de COYE-LA-FORET sollicite une aide financière du PNR pour les fournitures de végétaux (arbres, arbustes et vivaces) et autres engrais ainsi que pour la réalisation de certains travaux. Les travaux de plantation seront réalisés en régie pour une part et par une entreprise privée (Catelot) d'autre part.

La commune de COYE-LA-FORET est maître d'ouvrage.

ARTICLE 2 : Description des fournitures et travaux et désignation des entreprises

Suite à la mise en concurrence de divers prestataires, la commune de COYE-LA-FORET a désigné les fournisseurs et entreprises suivants (les montants des devis figurent entre parenthèses) :

- JARDIVRAC (Fournitures pour 1881.54 € HT + 587.53 € HT)
- JARDINS DE LA CHARMEUSE (Fournitures pour 214.40 € HT)
- FLOWER WORLD – PROMOFLEUR (Fournitures pour 136.35 € HT)
- PLANT SERVICE (Fournitures pour 4363.15 € HT)
- CATELOT (Fournitures et travaux pour 9100.00 € HT)

ARTICLE 3 : Modalités financières

Le coût des plantations est de 16 283.00 € HT, soit 19 075.00 € TTC.

Le financement est pris en charge par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France, à hauteur de 80 % du coût total H.T.

Le solde financier, soit 20 % du montant H.T. est à la charge de la commune de COYE-LA-FORET.

Détail des modalités financières

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France	80%	13 026,00 €
Commune de COYE-LA-FORET	20 %	3 257,00 €
TOTAL	100 %	16 283.00 € HT

ARTICLE 4 : Modalités du règlement de la participation financière du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

A l'achèvement des travaux de plantation, la commune de COYE-LA-FORET adresse au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise – Pays de France :

- un état récapitulatif des dépenses, visés par le Maire et le percepteur
- une copie des factures certifiées acquittées
- un RIB
- une lettre de demande de versement de la subvention.

Après signature de la présente convention, la commune de COYE-LA-FORET a jusqu'au **1^{er} décembre 2027** pour demander le règlement de la subvention.

ARTICLE 5 : Communication

Si la commune est amenée à faire la promotion de l'action, elle s'engage à rappeler que cette opération est réalisée dans le cadre du programme d'actions du Parc Naturel Régional.

ARTICLE 6 : Suivi

Nicolas LEBESGUE, chargée de mission « Paysage », s'assurera de la réalisation des travaux.

Pour le Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France, Madame Sylvie CAPRON en qualité de Directrice sera chargée de l'exécution de la présente convention.

Pour la commune de Coye-la-Forêt, Monsieur François DESHAYES, Maire de Coye-la-Forêt, sera chargé de l'exécution de la présente convention.

ARTICLE 7 : Pièces annexes

Figurent en annexe les devis des entreprises et fournisseurs prémentionnés à l'article 2 de la présente convention.

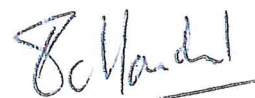
ARTICLE 8 : Résiliation

En cas de non-réalisation des travaux de plantation dans les délais impartis, le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise – Pays de France se verra dans l'obligation de dénoncer la présente convention et de ne pas procéder au versement de la subvention accordée à la commune.

Fait à Orry-La-Ville, le 8 décembre 2025

Le Maire de la commune
de Coye-la-Forêt

Le Président du Syndicat mixte
d'aménagement et de gestion du Parc
Naturel Régional Oise – Pays de France



Patrice MARCHAND



JARDIVRAC PICARDIE
ZAC DU SANTERRE
80 134 HANGEST EN SANTERRE
Tél : 09 73 17 57 03
Site web : www.jardivrac.com
Email : agence.picardie@jardivrac.com

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 060-216001719-20260309-COM_10_2026-DE

Devis

A

Mairie de Coxe la Forêt
Place de la mairie
BP1
60580 COXE LA FORET
Tél : 03 44 58 45 45
Tél. portable : 06 07 13 00 80
Email : techniques@coxe.fr

Commercial : LECAILLE Eric

Número	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DEH00025743	16/09/2025	CLH10094	01/10/2025	30 JOURS DATE DE FACTURE	

Référence chantier / commande :

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
	Plantex® Gold 125. Nappe de Paillage 125 gr/m2 - bi couleur noir / brun - 2 m 2 rouleaux de 100 m	400,000	m²	1,50	600,00	20,00
AMAG004	Agrafe 20x20x20 cm pour toile et feutre, unité	400,00	Pièce	0,2500	85,00	20,00
MO90426	Bordure Ecoboard Flex gris - H.14 cm x ép.7 mm x rouleau de 25 m	2,00	Pièce	83,25	141,53	20,00
MO90442	Piquet Ecoboard - 40x4x4 cm, lot de 10 piquets	10,00	Set	21,58	183,43	20,00
TBBRPI510	Brique pilée - 5 à 10 mm (DS) □	1,00	m³	240,83	204,71	20,00
MBBJVG	Mise en big bag JV - Grand	1,00	Forfait	6,25	6,25	20,00
GPKBBJVG	Big bag JV - Grand	1,00	Pièce	7,08	7,08	20,00
SMPEAR2060	Pétale ardoise bleue - 20 à 60 mm (MULCH A USAGE AGRI CONFORME NFU 44551) New* □	1,00	m³	271,82	231,05	10,00
MBBJVG	Mise en big bag JV - Grand	1,00	Forfait	6,25	6,25	20,00
GPKBBJVG	Big bag JV - Grand	1,00	Pièce	7,08	7,08	20,00
BIPF2040	Plaquette forestière - 20 à 40 mm □	3,00	m³	62,42	159,17	20,00
MBBJVG	Mise en big bag JV - Grand	3,00	Forfait	6,25	13,75	20,00
GPKBBJVG	Big bag JV - Grand	3,00	Pièce	7,08	21,24	20,00
TRSPPTLGBB	Livraison en camion poids lourd équipé d'une grue de déchargement (big-bag)	1,00	Forfait	210,00	210,00	20,00
TXTT0050	<u>Modalités de règlement :</u>					

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
	<i>Bon de commande signé obligatoire</i>					
	<i>Solde 30 jours date de facturation.</i>					
TXTT0055	VIREMENT A EFFECTUER SUR LE COMPTE REFERENCE CI-DESSOUS : 30004 00522 00010239718 51 IBAN : FR76 3000 4005 2200 0102 3971 851 BIC : BNPAFRPPXXX JARDIVRAC PICARDIE SARL					

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Pénalités pour retard de paiement : à défaut de dispositions particulières (qui ne peuvent toutefois être inférieures à trois fois le taux d'intérêt légal), le taux d'intérêt de retard sera celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de « 10 » points de pourcentage. Toute situation de retard de paiement donne droit au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Photos non contractuelles : "nos matériaux naturels en provenance de carrières, ne nous rendent pas responsables des différences de teintes. L'appréciation des couleurs restant personnelle".

Taux	Base HT	Montant TVA	Total HT	1 881,54
20,00	1 650,49	330,10	Port HT	0,00
10,00	231,05	23,11	Total TVA	353,21
			Total TTC	2 234,75
			Acomptes	0,00
			Net à payer	2 234,75 €

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)

Devis



JARDIVRAC PICARDIE
 ZAC DU SANTERRE
 80 134 HANGEST EN SANTERRE
 Tél : 09 73 17 57 03
 Site web : www.jardivrac.com
 Email : agence.picardie@jardivrac.com

Mairie de Coye la Forêt
 Place de la mairie
 BP1
 60580 COYE LA FORET
 Tél : 03 44 58 45 45
 Tél. portable : 06 07 13 00 80
 Email : techniques@coye.fr

E

Commercial : LECAILLE Eric

Número	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DEH00025816	01/10/2025	CLH10094	16/10/2025	30 JOURS DATE DE FACTURE	

Référence chantier / commande : Toile de plantation

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
AMTP375B	Toile de plantation, 130g/m², largeur 2.07 m	207,000	m²	1,1667	205.28	20,00
MO90426	Bordure.Ecoboard Flex gris - H.14 cm x ép.7 mm x rouleau de 25 m	1,00	Pièce	83,25	70.76	20,00
MO90442	Piquet Ecoboard - 40x4x4 cm, lot de 10 piquets	3,00	Set	21,58	55,03	20,00
VM4G033JV	Galet - Blanc Madagascar - 16 à 25 mm - big bag de 0.25 m³	1,000	Big bag	195,83	166,46	20,00
TRSPTPLGBB	Livraison en camion poids lourd équipé d'une grue de déchargement	1,00	Forfait	90,00	90,00	20,00

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Pénalités pour retard de paiement : à défaut de dispositions particulières (qui ne peuvent toutefois être inférieures à trois fois le taux d'intérêt légal), le taux d'intérêt de retard sera celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de « 10 » points de pourcentage. Toute situation de retard de paiement donne droit au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Photos non contractuelles : "nos matériaux naturels en provenance de carrières, ne nous rendent pas responsables des différences de teintes. L'appréciation des couleurs restant personnelle".

Taux	Base HT	Montant TVA	Total HT	587.53
20.00	587.53	117.51	Port HT	0.00
			Total TVA	117.51
			Total TTC	705.04
			Acomptes	0,00
			Net à payer	705,04 €

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)



JARDINS DE LA CHARMEUSE SAS

78 CHEMIN DE PONTOISE

95540 MERY sur OISE

Email: contact@jardindelacharmeuse.fr

Tél: 07 69 41 45 24

Fax:

Siret: 34214116500049

Envoyé en préfecture le 18/03/2026

Reçu en préfecture le 18/03/2026

Publié le

ID : 060-216001719-20260309-COM_10_2026-DE



Devis 25028092

Date: 06/10/2025

MAIRIE COYE LA FORET
PLACE DE LA MAIRIE
BP 1
60580 COYE LA FORET

B

M NASSEZ

Ident TVA :

N° Client : 2095

Représentant : LAURA

Tel.: 03 44 58 45 45

Port : 06 11 17 83 50

N° Lig	Désignation	Pres. Taille	Quantité	Prix Brut HT	Rst	TVA	Prix Net HT	Valeur Totale HT
1	ROSIER PAYSAGER soleya C2L		1	13.00	20%	3	13.00	13.00
2	LAVANDULA x intermedia grosso C3L		1	7.50	2	3	7.50	7.50
3	Portulaca oleracea non dispo remplacé par							
4	DELOSPERMA cooperi Gdt 9		10	1.90	2	3	1.90	19.00
5	CAMPANULA portenschlagiana Gdt 9		10	1.75	15%	3	1.75	17.50
6	Zantedeschia noir non dispo que en blanc							
7	CEANOTHUS thyrsiflorus repens C4L		1	11.10	2	3	11.10	11.10
8	LYCHNIS Coronaria C2L		2	4.15		3	4.15	8.30
9	ROSIER PAYSAGER.verdia opalia C2L ROSIERS		1	13.00	20%	3	13.00	13.00
10	DIANTHUS barbatus C2L VIVACES		8	4.75	4%	3	4.75	38.00
11	OSMANTHUS burkwoodii C7.5L 50+		1	27.00	7	3	27.00	27.00
12	Participation aux frais de Livraison (Pied Camion)		1	60.00		2	60.00	60.00

TVA	Taux	Total HT	Total TVA	Total TTC
2	20 %	60.00	12.00	72.00
3	10 %	154.40	15.44	169.84

TOTAL HT : 214.40
TOTAL TVA : 27.44
TOTAL TTC : 241.84 €

Poids Total :

Nb d'articles :

Nb de colis :

35

Code établissement code guichet Numéro de compte CLE RE:
18206 00050 65069099119 28
IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1820 6000 5065 0690 9911 928
CODE BIC (Bank Identification Code - Code Swift)
AGRIFRPP882



**FLOWER
WORLD**

Envoyé en préfecture le 18/03/2026

Reçu en préfecture le 18/03/2026

Publié le

ID : 060-216001719-20260309-COM_10_2026-DE

S²LO

PROMOFLEUR

"La Fleur et le jardin à prix content"
Zone Industrielle des Bas Prés 60160 MONTATAIRE Fra
Tel: 03 44 63 98 52

MAIRIE DE COYE-LA-FORÊT
l. de la Mairie
60580 COYE LA FORET

Le 24/09/2025-14:54
Proforma 675821-675820

Désignation / Description		Quantité Quantity	Prix Unit. HT Unit Price	Montant H.T. Amount	TVA VAT
Érable du Japon en Tige		1	136.35 €	136.35 €	
Conditions de paiement / Payment terms		TVA/VAT			
		Taux	Montant		
		(b) 10.00%	13,64 €		
		Total net HT		136.35 €	
		Tva/Vat		13,64 €	
		Total TTC / Total Amount		149,99 €	
Montant restant dû : 149,99 €		Total TTC		149,99 €	

DU LUNDI AU VENDREDI ET
LES JOURS FERIES
10H-12H30/ 14H-19H
SAMEDI 09H-19H ET DIMANCHE 10H-13H/14H-18H
7/7 AINSI QUE LES JOURS FERIES
Tous nos avoirs sont valables 1an

Document Provisoire

(NF525) Euresto 32.042.430 - B0072
1 ligne / Vend.Opér.230 Boudoum faty / Caisse 204 Younessfw2023
Vente / Clts 1 / 250924145457 / 250924145505 / 675821-675821-0

Les produits mentionnés ci-dessus restent la propriété de " FLOWER WORLD " jusqu'à leur paiement intégral.
Les produits sont vendus avec clause de réserve de propriété conformément à la loi n°80335 au 12 mai 1980

PASSEPORT PHYTOSANITAIRE CE	
ONPV-FR	RP PI15023

TITULAIRE DU COMPTE : SAS FLOWER WORLD _ 60160 MONTATAIRE
DOMICILIATION : BPRIVES ST-MAXIMIN (00162)
IBAN : FR76 1020 7001 6022 2129 8977 724
BIC : CCBPFRPPMTG

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
10207	00160	22212989777	24

Nous vous remercions de votre visite.
Prix nets, taxes et service compris.

S.A.S. FLOWER WORLD
N° TVA FR0610449068
Siren 85074800000015
Code AFE 410000

Folio 1/1



PLANT
Services

655 Route de Bailly
60170 Carlepont

Tél. 03 44 30 04 90
Fax. 03 44 75 15 60

www.plantservices.fr

RCS : 508 474 772 RCS Compiègne
SIRET : 508 474 772 000 11
TVA : FR 00508474772
Capital : 150 000€

CLIENT PRO. DIVERS

DEVIS

Numéro: 162545
N° Client: 56852
Saisi le : 08/09/2025 Tél:
Page: 1 Fax:

Project:

Created on: 09-09-2025 by Marion THELLIEN

SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE.

DEVIS VALABLE JUSQU'AU

Quantité	Nom de Plante	Dimension	Référence	Prix	Montant Eur
1	Acer pal. 'Garnet'	Container 40/60		17,90	17,90 1
1	Acer pal. 'Garnet'	Container 40/60		17,90	17,90 1
3	Aster (ID) 'Lady in Blue'	Container 2 L		4,90	14,70 1
24	Attache CT 60 -	Unité	COYE	1,04	24,96 2
3	Aubrieta deltoidea	Container 2 L		4,90	14,70 1
2	Ceanothus 'Puget Blue'	Container 40/60		6,72	13,44 1
1	Chamaecyparis o. 'Nana Gracilis'	Container 10 L		42,00	42,00 1
1	Chamaecyparis o. 'Nana Gracilis'	Container 10 L		42,00	42,00 1
4	Cornus fl. 'Sunset'	Container 10 L		39,00	156,00 1
1	Cornus fl. 'Sunset'	Container 10 L		39,00	39,00 1
2	Dicentra spectabilis	Container 2 L		3,75	7,50 1
1	Dicentra spectabilis	Container 2 L		3,75	3,75 1
1	Edgeworthia chrys. 'Red Dragon'	Container 7.5 L		27,00	27,00 1
4	Euonymus jap. 'Bravo'	Container 40/60		7,00	28,00 1
3	Festuca glauca	Container 2 L		3,75	11,25 1
4	Fuchsia 'Riccartonii'	Container 7.5 L		18,00	72,00 1
4	Gaillardia 'Kobold'	Container 2 L		3,75	15,00 1
4	Gaura lindheimeri	Container 2 L		3,75	15,00 1
2	Ginkgo biloba	Tige motte grillagée 12/14		135,00	270,00 1
2	Ginkgo biloba	Tige motte grillagée 12/14		135,00	270,00 1
1	Ginkgo biloba	Tige motte grillagée 12/14		135,00	135,00 1
2	Hemerocallis Hybride Variée	Container 2 L		3,75	7,50 1
4	Hemerocallis 'Pink Damask'	Container 2 L		3,75	15,00 1
3	Heuchera 'Marmalade'	Container 3 L		9,50	28,50 1
1	Hibiscus syr. China Chiffon	Container 60/80		10,11	10,11 1
4	Hypericum inod. 'Elstead'	Container 2 L		3,75	15,00 1
2	Kniphofia uvaria	Container 2 L		3,75	7,50 1
2	Lagerstroemia indica	Tige container 12/14		195,00	390,00 1
2	Lagerstroemia indica	Tige container 12/14		195,00	390,00 1
2	Liquidambar styraciflua	Tige motte grillagée 12/14		110,00	220,00 1



655 Route de Bailly
 60170 Carlepont

Tél. 03 44 30 04 90
 Fax. 03 44 75 15 60

www.plantservices.fr

RCS : 508 474 772 RCS Compiègne
 SIRET : 508 474 772 000 11
 TVA : FR 00508474772
 Capital : 150 000€

CLIENT PRO. DIVERS

DEVIS

Numéro: 162545
 N° Client: 56852
 Saisi le : 08/09/2025 Tél:
 Page: 2 Fax:

Quantité	Nom de Plante	Dimension	Référence	Prix	Montant Eur	
2	Liquidambar styraciflua	Tige motte grillagée 12/14		110,00	220,00	1
2	Liriodendron tulipifera	Tige motte grillagée 12/14		125,00	250,00	1
2	Liriodendron tulipifera	Tige motte grillagée 12/14		125,00	250,00	1
4	Miscanthus sin. 'Little Zebra'	Container 2 L.		4,50	18,00	1
4	Osmanthus fortunei	Container 40/60		6,86	27,44	1
1	Pennisetum set. 'Rubrum'	Container 2 L.		7,00	7,00	1
3	Pennisetum set. 'Rubrum'	Container 2 L.		7,00	21,00	1
4	Perovskia atripl. 'Blue Spire'	Container 2 L.		2,50	10,00	1
1	Prunus serrulata	Tige motte grillagée 12/14		110,00	110,00	1
4	Quercus robur	Tige motte grillagée 12/14		130,00	520,00	1
2	Rosa Kadora	Container 2 L.		8,84	17,68	1
4	Salvia micr. 'Hot Lips'	Container 2 L.		4,50	18,00	1
1	Sorbus aucuparia *	Tige motte grillagée 12/14		145,00	145,00	1
4	Spiraea arguta	Container 60/80		5,82	23,28	1
1	Tilia europaea 'Pallida'	Tige container rideau 12/14		190,00	190,00	1
24	Tuteur Pin Tr. CL3 Diam 7	2,5 m	COYE	8,96	215,04	2

Sous-total	4 363,15
10,00 % BTW (1):	412,32
20,00 % BTW (2):	48,00
Total	Eur 4 823,47

F

Buc, le 9 septembre 2025

MAIRIE COYE LA FORET
 PLACE DE LA MAIRIE
 BP 1
 60580 COYE LA FORET

A l'attention de M. NASSEZ

email :

Devis : OJ2509-0561

Objet : MAIRIE DE COYE LA FORET

Affaire suivie par : Freddy MANCEAUX (C23305)

Interlocuteur Commercial : Aurélien SCHLEPP

Désignation des ouvrages	Unité	Qté	P.U. H.T.	Montant H.T.	T
PLANTATION AUTOUR DU TERRAIN DE FOOT					
1) Fourniture et plantation de végétaux.					
- 10 arbres tiges 12/14. Sorbier, Albizia, Chêne, Merisier, 2 Tilleuls, Châtaignier, Tulipier, Ginkgo, Parrotia.		1	4 150,00 €	4 150,00 €	1
- 40 Lonicéras Japonica Chinensis variés (Chèvrefeuille) c. 3 L 100/120.		1	1 350,00 €	1 350,00 €	1
- 80 arbustes 80/100 en container. Charmilles, Cornus, Sureau, Troènes, Viburnum, Prunus, Noisetier, groseiller, Euonymus.		1	1 200,00 €	1 200,00 €	1
2) Fourniture et mise en place d'un feutre jute bio dégradable (norme NFV 52001 TECHMAT BIO) sur 240 m2 et d'un paillage peuplier forestier 10/30 sur 10 cm d'épaisseur.		1	2 400,00 €	2 400,00 €	1

OJCP MAIRIE COYE LA FORET - Devis N°: OJ2509-0561

MONTANT TOTAL H.T.	9 100,00 €
(1) T.V.A. 20% sur 9 100,00 EUR soit	1 820,00 €
MONTANT TOTAL T.T.C.	10 920,00 €

Lieu de réalisation : Mairie de Coye la Foret
Place de la mairie
- COYE LA FORET

DELAIS : Les travaux peuvent être réalisés à toute période sauf en cas de fortes chaleurs, forte pluviométrie ou gel. Le délai de réalisation est fonction du délai d'approvisionnement. Le délai est de 1 mois sauf mention contraire et sauf approvisionnement particulier. Les plantations s'effectuent en période d'arrêt végétatif (de décembre à mi mars).

Les travaux d'élagage en taille douce sont réalisables toute l'année sauf pendant les périodes de montée et de descente de sève ou de très fortes gelées; selon notre planning d'interventions (environ 4 à 6 semaines selon la saison). Les abattages sont réalisables toute l'année, sous réserve des dispositions de planning.

VALIDITE DES PRIX : Nos prix sont valables UN MOIS à compter de la date du devis.

COMMANDE : Lettre de commande ou retour d'un exemplaire de ce devis signé avec la mention "bon pour accord", accompagné du règlement de l'acompte d'un montant de 30% du devis.

MODALITE DE REGLEMENT : Acompte de 30% à la commande, facturation au fur et à mesure de l'avancement des travaux, solde en fin de travaux, paiement selon les conditions de règlement notifiées.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : l'acceptation du présent devis, vaut acceptation de nos conditions générales de vente.

Bon pour accord.

Cachet de l'entreprise

Signature du client

Responsable d'agence : F.MANCEAUX